



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-60128>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **26-60128**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville D'Issoire

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21630178800016

**Ville :** ISSOIRE

**Code postal :** 63501

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 63

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1689781>

**Identifiant interne de la consultation :** DST26TxAthle

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la commande publique

**Numéro de téléphone du contact :** +33 473890354

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (formulaire Dc1 recommandé ou équivalent) et les documents attestant de l'habilitation de la personne signataire à engager le candidat. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Formulaire Dc2 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants

(montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Attestation de qualification Aipr (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux). Qualification Qualisport ou équivalent concernant les prestations en lien avec les revêtements de la piste d'athlétisme : Niveau minimum demandé ou équivalent : Qualisport 110

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 15/07/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 50% Qualité des développements en matière de développement durable : 10% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de construction de la piste et des ateliers d'athlétisme et de réhabilitation du terrain de sport du complexe Albert Buisson

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45212200

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation a pour objet l'opération de travaux de de construction de la piste et des ateliers d'athlétisme et de réhabilitation du terrain de sport du complexe Albert Buisson. La maîtrise d'oeuvre de cette opération est assurée la Direction des services techniques de la Commune. Les travaux font l'objet d'un lot unique. Le délai d'exécution des travaux ne pourra excéder 10 semaines, à compter de la date de démarrage fixée par ordre de service, hors période de préparation de 15 jours courant à compter de la notification du marché. En cas de délai plus favorable proposé par le titulaire à l'appui de son offre, ce dernier se substitue au délai plafond précité. La date prévisionnelle de début des travaux est envisagée, à partir de la semaine 35 ou 36 pour une notification prévue début août 2026

**Lieu principal d'exécution du marché :** Complexe Albert Buisson 63500 - Issoire

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** La visite du site est obligatoire. Les candidats pourront procéder à cette visite en adressant à la Direction des Services Techniques de la Commune d'Issoire, le formulaire joint au dossier de consultation des entreprises. Cette visite ne pourra avoir lieu que jusqu'au 03 juillet 2026 à 16h00

**Autres informations complémentaires :** La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et les documents financiers de ce marché (Bordereau des prix unitaires et détail quantitatif estimatif). L'opération consiste à démolir et reconstruire la piste d'athlétisme et les ateliers d'athlétisme (comprenant la zone de saut en longueurs/triple saut côté piste, l'aire de saut à la perche, l'aire de lancer de javelot et la zone de saut en hauteur) et à réhabiliter le terrain de sport. Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres. L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement conjoint, l'acheteur souhaite toutefois que ce mandataire soit solidaire du groupement. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de

l'acheteur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Les variantes libres ne sont pas autorisées. Au sens du droit communautaire, les modifications contractuelles éventuelles du marché public qui pourraient intervenir en cours d'exécution des travaux sont assimilés à des options. Les candidatures seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent : utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont joints au dossier de consultation mais sont également disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj> soit utiliser le DUME (Document unique de marché européen). Ce document peut être créé en utilisant le site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>. Le règlement de la consultation complète utilement les diverses rubriques du présent avis. Il précise en particulier les modalités de jugement des offres et les éventuels sous-critères retenus. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : autofinancement à 100 % sur le budget de la Commune à ce jour. Un dossier de demande de subvention est, toutefois, en cours d'instruction auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour un financement escompté à hauteur de 60 000 euro(s) , de l'Agence nationale du Sport à hauteur de 20 % de l'estimation des besoins et du DSIL à hauteur de 30 % environ. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon CS 90129, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats peuvent s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand à l'adresse précitée. Les juridictions administratives peuvent être saisies par l'application informatique 'Télérecours citoyens' accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2026**